

INSTITUT CANADIEN

GRANDE SOIREE
D'INAUGURATION,Littéraire et Musicale,
MERCREDI, 21 NOV.,
A 8 heures du soir.M. FAUCHER DE ST.-MAURICE
donnera une conférence sur
M. LOUIS TURCOTTE.
16 novembre 1883.

LE CANADA

Ottawa, 19 Novembre 1883

CE QUE L'ON PENSE DE NOUS
A L'ÉTRANGER

Combien y a-t-il d'hommes honnêtes à la tête des affaires politiques, au Canada? Pas un seul, si nous en croyons nos journaux.

Combien y a-t-il de journaux indépendants, mus par l'intérêt de la chose publique, au pays? Pas un seul, si nous en croyons nos journalistes eux-mêmes.

Voilà où nous en sommes rendus, avec notre esprit de parti mesquin, injuste, extrême. Il suffit que vous différiez d'opinion avec moi sur l'opportunité de la nomination d'un commis de troisième classe ou d'un juge, pour que vous deveniez tout à coup, de respectable que vous étiez, une chose vendue, ou tout au moins, à jamais compromise. La plupart du temps, il n'en faut pas davantage pour que vous soyez rangé du coup dans la grande catégorie des voleurs de deniers publics ou des excommuniés.

Le peuple qui lit ces choses, finit par y croire, et ceux auxquels ces choses s'appliquent, par s'y faire. Aussi, tout cela forme-t-il au fond un joli niveau d'opinion publique. Nous ne voyons pas le tort que nous faisons à notre pays et à nous même, parce que personne, paraît-il, ne voit la poutre qu'il a dans l'œil; mais les Anglais et les étrangers qui nous lisent, nous apprécient selon la mesure que nous leur donnons de nous-mêmes, sans nous en douter. Cette mesure la voici: C'est un Français et un ami sincère de notre race, M. Onésime Reclus, qui nous la donne:

" Vos journaux nous désolent, écrit le célèbre géographe à M. Faucher de Saint-Maurice. Beaucoup d'entre eux valent nos feuilles intransigeantes. Jobs, dols, vols, viols—de la constitution, s'entend—pots-de-vin, concessions, tripotages, faux serments, de quoi ne vous accusez vous pas d'un parti à l'autre parti? Et tout cela, pures calomnies, sans doute; autrement vous seriez un peuple pourri."

Peuple pourri n'est pas flatteur, convenons-en, mais c'est là l'opinion qu'ont de nous la plupart des étrangers qui nous lisent. A force de noircir nos hommes publics, nous finirons par les faire passer pour des nègres, et nous-mêmes avec eux.

M. Burgess, député ministre de l'intérieur, et l'honorable juge O'Riley, de la Colombie Anglaise, sont occupés de ce temps-ci à préparer les nouvelles lois minières qui seront soumises à la prochaine session. Ces deux messieurs travaillent avec ardeur à les faire aussi claires et parfaites que possible.

COURRIER DU JOUR

Aujourd'hui a lieu la nomination d'un candidat pour représenter le comté de Lennox aux Communes.

On vient de fonder une fabrique de prelarts à Kingston. Encore une preuve que la protection appauvrit le pays.

Une dépêche de Rome annonce que le Saint Père a consenti, à la demande des évêques américains, à nommer un nonce pour les Etats Unis.

L'événement dit que l'on doit demander que le dépouillement des votes dans l'élection de Lévis soit fait devant un juge, et le *Journal de Québec* dit que les deux dernières élections dans ce comté seront contestées.

La compagnie du Grand Tronc et quelques fabriques de poêles ayant diminué le nombre de leurs employés, la semaine dernière, quel ques journaux grits ont cru trouver dans ce fait matière à critique contre la protection. Malheureusement pour eux cette diminution lui est toute étrangère; car elle a lieu tous les automnes à époque semblable.

Les journaux de Québec sont unanimes à attribuer la défaite de M. Roy, à Lévis, à l'alliance des castors aux libéraux. Le *Nouvelliste* dit:

"Ceux qui ont observé depuis près d'un an les profondes divisions qui régnaient au sein du parti conservateur, divisions qui vont grandissant parce que l'on n'y apporte pas de remède, prédisaient tout haut l'insuccès que nous signalons au jourd'hui."

PETITES NOTES

La *Concorde* est devenue la propriété de MM. Dorion et Voyer. M. P. J. A. Voyer en sera le rédacteur.

Dans le numéro du *Monde Illustré* qui vient de nous arriver, nous trouvons une touchante gravure, de M. Hettanier, pour la semaine de la Toussaint, consacrée aux morts. Elle représente sur un fond de paysage alsacien une pauvre petite fille émue et tremblante, qui s'approche d'un touriste le bâton à la main et le sac au dos.

M. J. D. Montmarquet abandonne la rédaction du *Messenger* de Lewiston pour se livrer à un travail plus lucratif. M. Montmarquet rédigeait le *Messenger* depuis le mois de mars 1880; ses talents comme écrivain n'ont pas peu contribué à acquiescer à ce journal la place importante qu'il occupe dans la presse française des Etats-Unis. M. le docteur Martel, avec l'aide duquel M. Montmarquet fondait le *Messenger*, en sera à l'avenir le rédacteur.

A partir d'aujourd'hui, la ville de Montréal réglera son heure d'après le 75^{ème} méridien qui est le même pour la ville d'Ottawa. Il n'y aura plus ainsi de différence d'heures entre les deux villes. Pour la ville de Montréal la différence d'heure entre le méridien proposé et l'heure actuelle est de 5 minutes 42 secondes. De sorte que quand il sera midi d'après le nouveau système, l'heure réelle sera de 12 hrs. 5 m. 42 s.

A Québec il a fallu retarder les horloges de 14 minutes 11 s. condes pour se mettre d'accord avec la nouvelle heure.

L'opinion de M. A. Lusignan sur les journalistes:

"Vous autres les journalistes politiques, vous êtes les bêtes de somme des partis. Vous êtes jeunes et vaillants, vous avez du talent et de l'avenir, mais de fausses notions de ce qu'est la vie: vous co. rez vous

faire enharnacher et monter par des écuyers politiques qui ne valent certes pas toujours ceux du cirque. Vous fournissez une carrière brillante, mais toujours improductive, et quand vous êtes fourbus, morfondus, rendus, on vous laisse crever, et plus tard s'il entend parler de vous le jockey dit: "Oui, c'était une bonne bête!"

"Bête est bien le mot.
"Le journalisme politique n'a de sens, au point de vue des affaires, que si on le fait à son compte: le faire à gages, c'est passer avec la misère un bail emphytéotique."

NOTES COMMERCIALES

L'intercolonial augmente continuellement son trafic et est appelé à devenir l'une de nos principales voies de communication. D'après le *Sun*, de St-Jean, Nouveau Brunswick, cinq cent cinquante-trois wagons de fret ont passé par cette station pendant la semaine finissant le 3 courant; à Moncton, le nombre des wagons, de toute nature, qui ont passé pendant la même semaine s'est élevé à 315.

On avait annoncé que M. Alexander Gibson avait arrêté les travaux de la fabrique de coton qu'il construit à Marysville, Nouveau-Brunswick, et qui doit, dit-on, coûter environ \$1,000,000. La nouvelle était inexacte puisque la construction est poussée avec activité et que près de 400 ouvriers y sont employés. Pendant la saison prochaine M. Gibson a l'intention de construire 150 cottages et deux hôtels destinés au logement de ses ouvriers.

Quinze cents tonnes de rails de fer faisant partie de la cargaison des batiments Gaskin et Glenora et délivrées à Gravel Bay, lac Supérieur, pour le compte du Pacifique Canadien, sont maintenant au fond du lac à Kingston. Le quai sur lequel ils ont été empilés s'est écroulé pendant que le bateau opérait son déchargement et les rails ont été précipités à une profondeur de 25 pieds. Ils étaient consignés à M. William Ross et le travail nécessaire sera fait pour les repêcher. Un certain nombre d'hommes ont échappé à la mort par miracle et c'est avec difficulté que l'un d'eux a pu être repêché.

Le *Sun* de Winnipeg donne une liste des plus grands propriétaires de Winnipeg et la valeur des propriétés qu'ils possèdent à Winnipeg. La compagnie de la Baie d'Hudson commence la liste avec la jolie somme de \$1,057,000; puis viennent MM. Dr Schultz, \$502,300; A. W. Ross, \$490,000; Alexandre Logan, \$408,100; Gerry & Bathgate, des Montréalais, \$340,000; George Winks, \$147,000; McArthur, Boyle & Campbell, \$305,700; J. H. Ashdown, \$204,000; Hon. Joseph Cauchon, \$195,500; A. G. Bannatyne, \$130,100; Camothers & Brock, \$116,600; Thibaut & Frères, \$103,000; Col. Euligan, \$100,000; G. F. & J. Galt, \$80,000; F. H. Brydges, \$62,390; A. Harris Son & Co., \$54,000; W. G. Fonseca, \$200,000; Stobart, Eden & Co., \$286,000. La liste s'élève en tout à une valeur de \$8,765,000.

LE CALENDRIER DU DIOCÈSE D'OTTAWA

Le calendrier de 1884, préparé expressément pour le diocèse d'Ottawa, vient de paraître. Nos lecteurs qui résident dans le diocèse d'Ottawa comprendront l'importance qu'il y a pour eux de se procurer ce calendrier de préférence à tout autre, car c'est le seul qui peut leur être d'une quelconque utilité. Ce calendrier leur donne la nomenclature des fêtes d'obligation et des jeûnes qui ne sont pas les mêmes pour le diocèse d'Ottawa que pour la province de Québec, et de plus la liste complète des quarante heures pour le diocèse d'Ottawa, que ne donnent pas les autres calendriers.

Ce calendrier est en vente à l'évêché d'Ottawa. Demandez expressément à votre libraire le calendrier du diocèse d'Ottawa approuvé par Monseigneur Duhamel.

UN MARTYR AU JAPON

Le supplice de M. Béchét au mois de mai dernier, nous a remis en mémoire celui de M. Vénard en janvier 1861. Il fut amené à Kichool ou Hanoi, ancienne capitale des rois du Tonquin, dans une cage de bois.

On l'installa pendant une quinzaine de jours dans sa cage, à la porte même du préfet, sous la garde d'une compagnie de soldats. Beaucoup de personnes de tout rang venaient le visiter et causer amicalement avec lui. On voulait absolument qu'il fut un habile médecin, un faucon astronome, un divin, un prophète, à qui rien n'est caché. Aussi un bon nombre de visiteurs se prirent-ils sérieusement, écrivait M. Vénard, "de prédire leur destinée. D'autres m'interrogeaient sur l'Europe, sur la France ou pour mieux dire sur le monde entier."

Vint le jour de l'exécution. Le convoi se mit en marche vers l'endroit choisi, qui se trouvait à une demi-heure de la ville. Il se composait de deux éléphants et de deux cents soldats commandés par un officier supérieur. M. Vénard entonna des chants latins qu'il prolongea jusqu'à la sortie de la ville. Lorsqu'on fut arrivé, les soldats formèrent un grand cercle en dehors duquel furent refoulés tous les curieux.

Alors on débarrassa le missionnaire de sa chaîne en faisant sauter au moyen d'un coin de fer les clous qui fermaient les anneaux du cou et des pieds.

Le bourreau commença par demander au prêtre ce qu'il lui donnerait pour être exécuté habilement et promptement; mais il refusa cette réponse:

— Plus ça durera, mieux ça vaudra.

Cependant, comme M. Vénard était vêtu d'habits fort propres, le bourreau voulait se les approprier avant qu'ils fussent souillés de sang. Il usa de cette ruse et dit au pauvre missionnaire:

— Vous devez périr à la mort lente. Il me faudra vous couper les membres à toutes les jointures, et vous fendre le corps en quatre.

Alors le missionnaire, pour en finir avec les importunités du bourreau, se dépoilla de tous ses vêtements, à l'exception de son pantalon. Après quoi on lui lia fortement les coudes derrière le dos, pour l'obliger à tenir la tête droite et à présenter le cou au fer.

Ce malheureux prêtre montrait un courage admirable.

Il fut attaché à un pieu de bambou, assez mal affermi. Dans cette position et au signal donné il reçut le premier coup de sabre, qui n'eut pour effet que la peau. Le deuxième coup, asséné avec une grande force, trancha presque entièrement la tête en renversant à la fois le martyr et le pieu auquel il était lié.

Le bourreau s'apercevant que son sabre était ébréché, en choisit un autre. Il s'y prit à trois fois pour détacher la tête.

Il la saisit enfin par l'oreille et l'éleva pour la faire voir à l'officier qui présidait l'exécution.

Celui-ci ayant recommandé aux membres de la municipalité de la ville de faire bonne garde, pendant les trois jours que devait durer l'exposition de la tête, fit sonner la retraite et ramena ses soldats.

Ajoutons que les chrétiens de la localité employèrent toutes sortes de moyens pour repêcher la tête de leur missionnaire après qu'elle eut été jetée dans le fleuve, et qu'ils y parvinrent.

— Il y a peu de personnes qui n'ont pas souffert des reins qui est la plus grande source des autres maladies. Mais il n'y a aucun danger d'avoir cette maladie ou celle des voies urinaires si l'on se sert des Amers de Houbon de temps à autre.

A la campagne—La compagnie No. 1 des gardes à pied du gouverneur-général est allée à Aymer, samedi. Le corps de musique accompagnait la compagnie qui était sous le commandement du capitaine Todd. Après avoir pris part à un somptueux repas chez Moses Hol, la compagnie est revenue à Ottawa par le train du soir.

CHAPITRE II

"Malden, Mass, 1^{er} février 1880. Messieurs, J'ai beaucoup souffert du mal de tête."

La névralgie et autres maladies m'ont fait souffrir terriblement pendant plusieurs années.

Aucune médecine ni docteur n'ont pu me soulager tant que je ne me suis pas servi des Amers de Houbon.

"La première bouteille m'a presque guérie."

La seconde me rendit aussi forte et aussi bien que lorsque j'étais enfant.

"Et j'ai continué à me porter bien jusqu'à ce jour."

Mon mari a souffert pendant vingt ans. "D'une maladie sérieuse des reins et des voies urinaires."

"Les meilleurs médecins de Boston l'avaient déclaré—"

"Incurable!"

"Sept bouteilles de vos Amers l'ont guéri, et je connais huit personnes"

Dans mon voisinage qui ont été guéries par vos amers.

Et plusieurs autres s'en servent avec profit.

Ils font Des miracles! MME E. D. SLACK.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs se ressaisirent et en fin d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre Arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je me suis trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne garantissaient pas le remède; "Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savions pas que ce remède avait autant de valeur." Les ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis, en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on paraît déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs. J'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur.

Permettez moi de vous dire que nous servons habituellement de votre Arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, ecchymoses, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec les meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède.

Vous tout dévoué,

REV. D. GOODE, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué,

W. H. DICKSON, 218 rue St. Constant, Montréal.

En vente chez G. J. DAGIER, rue Sussex, Ottawa.

A Louer ou à Vendre.

A LOUER—Chambres bien meublées, No. 216 rue Maria. Prix modérés.

DEMANDES.

DEMANDE—Un forgeron pour voiture Ouvrage à l'année. S'adresser à P. M. DORVAL, Dorval via Lachine.

DEMANDE—De l'ouvrage pour un homme actif pouvant avoir soin d'un cheval, vache ou jardin. S'adresser J. F., bureau du "Canada."

DEMANDE—Une petite maison meublée pour six mois au plus. S'adresser, contenant de 7 à 10 chambres. S'adresser R. A. D., bureau du "Canada."

DEMANDE—Immédiatement, un mais, contenant de 7 à 10 chambres. S'adresser R. A. D., bureau du "Canada."

AVIS

AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'un demandeur sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott.

LACOSTE, GLOBENSKY, BISAILLON & BROUSSEAU,

Avocats des requérants.

Montréal, 14 novembre 1883.

BUREAU D'ARPENTEUR

Paul T. C. Dumais, Arpenteur de la province de Québec et de la Puissance, tient un bureau à Hull, sur le chemin de St. Gatineau, à la disposition des colons et du général.

12 Novembre 1883

3m

A TRA

Retraite—chain comm dans la paroisse Père Jutteau teurs.

Terrible—D venant d'être r prix, 25c la livr Dabre isie. tillon gratis.

Ajourné—L Carleton s'es midi.

Plaintes—L gment du ma à la campagne

Papier p TAPISSERIE et seront ve TANT, chez 455, rue Sus

Union St T nior des me Thomas, ce

Cour suprè siègera dema

—Les pilu M^{re} Jale guér etc —25c. par

Volours — samedi soir, police est su

Hivernem bateaux-à va hivernement Rideau.

Envoyez to meilleure hui chez N. A. Sav

Le 28—U musicale sou société de co sera donnée à l'Institut ca

Conseil de blée du cons l'hôtel de vil

—Sirop d lage. 1 s do fants—25c. p

Funérailles McCarthy on midi, au mil mense de c des coins du seault, Lafla vray, O'Farr

Le Remède Ses aromati stimule les loin d'affai des médicam

Comité de blée de ce c après midi à traité des c Nous en rep

—Allez cl mel, ou voi per de vian que j'ai tou

Guide illus peu nous a que M. W. terminer po du sénat et mines; ce jets d'art. A nos représ communes, sont rendus demandé de procuré leur que leurs biographies, mette le me Nous lui sou

Eau de b beau'e qui douce, blan teint rose, c ne." qui se les pharmac

Ottawa Cher Monsie sir à recomar les rhumes, la des poumons, s adultes, sur j'e a dans ma la succès. Nous maison, et n famille devrai bien les direct ra de son usag